

**AGRÉGATION EXTERNE
MATÉRIELS CANDIDAT
SESSION 2024**

SECTION : LETTRES MODERNES

DATE	HEURE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
04/03/24	9h à 16h	Composition française sur un sujet se rapportant à un programme d'œuvres d'auteurs de langue française.	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
05/03/24	9h à 12h	Etude grammaticale d'un texte français antérieur à 1500 extrait d'une œuvre inscrite au programme.	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
05/03/24	14h à 17h	Etude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1500 extrait de l'une des œuvres inscrites au programme.	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
06/03/24	9h à 16h	Composition française sur un sujet se rapportant à l'une des deux questions de littérature générale et comparée au programme.	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
07/03/24	9h à 13h	Version latine ou version grecque au choix du candidat formulé lors de son inscription.	- Version Latine : Les dictionnaires latin-français Bornecque, Gaffiot (y compris la nouvelle édition 2000), Goelzer et Quicherat sont autorisés. - Version grecque : Les dictionnaires grec-français Bailly, Georjgin et Magnien-Lacroix sont autorisés. - L'usage de tout ouvrage de référence, de toute version numérique des dictionnaires désignés ci-dessus, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
08/03/24	9h à 13h	Version dans une langue vivante choisie lors de l'inscription.	- Les dictionnaires unilingues dans la langue choisie sont autorisés. - Pour les options arabe et hébreu , les dictionnaires bilingues sont autorisés. - L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Matériels autorisés pour toutes les épreuves: Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur.

Consignes concernant les copies

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agrafer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.